



## Société de Développement LUTRY

Assemblée générale du 1<sup>er</sup> juin 2022 – 19 h 00 Salle Mafly, château de Lutry

### Ordre du jour

1. Adoption
2. Mot de bienvenue
3. Rapport de la Présidente
4. Élection du comité
5. Rapport du Caissier
6. Rapport des vérificateurs des comptes
7. Discussion et adoption des comptes
8. Nomination des contrôleurs des comptes
9. Fixation des cotisations
10. Propositions individuelles

### 1. Adoption

Comme l'année dernière, le procès-verbal de la dernière assemblée générale n'est pas lu, car il est mis disposition de chacun sur notre site Internet : [www.sdlutry.ch](http://www.sdlutry.ch).

Il est approuvé tel que proposé par l'assemblée.

## 2. Mot de bienvenue

Madame Josiane Rappaz, Présidente, souhaite la bienvenue aux participants de cette la 130<sup>ème</sup> assemblée générale. Elle salue et remercie la présence de MM. **Patrick Sutter** et **Alain Amy**, représentants de la Municipalité de Lutry.

Elle remercie également Mme et M. Anne-Marie et Armand Rod, qui sont de fidèles participants aux nombreuses manifestations SDL et offrent un toit pour les séances de comité où les discussions vont bon train.

Les nouveaux membres commerçants de la SDL sont également salués et leur souhaite plein succès pour leur commerce.

Elle présente à l'assemblée Mmes Anne-Lyse Gabbud et Nathalie Marguerat, représentantes de l'association Athéla qui a pour but de promouvoir les thérapies complémentaires et de contribuer à leur connaissance par le public. Cette association tient un registre des thérapeutes de Lutry, de Paudex et de Bourg-en-Lavaux.

## 3. Rapport de la Présidente

Madame Rappaz se dit honorée de présider cette assemblée « spécial anniversaire ».

130 années durant lesquelles plusieurs générations ont pensé, organisé et donné de leur temps pour que Lutry vive et pour que ses habitants soient unis et heureux.

Si au fil du temps, chacun a pu se rendre compte que d'avoir son chez-soi ou un bout de sa vie à Lutry est la plus grande des richesses, alors tout le travail effectué pendant plus d'un siècle en aura vraiment valu la peine.

Au fil du temps, on constate que la fidélité des membres envers la SDL est toujours là et Mme Rappaz les remercie de leur soutien. Les « mercis », « c'était génial » « quel plaisir on a eu » sont des regains d'énergie pour permettre à l'équipe SDL d'aller de l'avant.

Après ces nombreuses restrictions en 2020, c'est petit à petit un air de liberté et de soulagement qui a soufflé pour les commerçants, artisans, restaurateurs et organisateurs.

En 2021, Pâqu'à Lutry et une édition du vide-grenier ont dû encore être à nouveau annulés.

Malgré de nombreuses incertitudes, le comité était prêt quoiqu'il arrive pour lancer les concerts sur les quais. Heureusement, les autorisations nécessaires ont été délivrées et les concerts ont pu être organisés. Au vu du nombre de personnes qui se sont déplacées, on a vu combien ces moments hors du temps étaient nécessaires pour l'équilibre de chacun. Malgré une météo très capricieuse, seuls deux concerts ont dû être annulés.

Après de nombreuses demandes d'autorisation et des semaines d'incertitude, le feu vert a été donné par les autorités, afin d'organiser le marché de Noël.

Il a été pris d'assaut par de nombreux exposants et les échos ont été très positifs. Le comité était heureux que cette journée ait eu un tel retour pour les commerces et artisans établis dans le bourg.

Le marché du samedi rencontre depuis son « renouveau » un franc succès pendant les mois d'été et la présence des vigneron amène un air de fête sur la place des Halles. Cependant, durant l'hiver, on remarque que seuls les stands alimentaires restent fidèles le samedi matin.

Quant à la patinoire, c'est avec enthousiasme qu'enfants et parents se sont appropriés les lieux. Curling et matchs aux cartes ont eu aussi beaucoup de succès. De leur côté, Julien Dentan et son équipe ont fait des miracles à la buvette grâce à leur professionnalisme et leur bonne humeur.

Pour mettre en avant les 130 ans de la SDL, en plus des manifestations courantes, le comité a décidé d'organiser un concert pour enfants (mais aussi pour les grands) des Petits chanteurs à la Gueule de Bois juste après la scène libre du 27 août 2022.

Puis, le jeudi 1er septembre une invitation, sera adressée aux commerçants membres de la SDL, aux autorités ainsi qu'aux anciens membres de comité, pour une soirée dans la cour du château.

Malgré tous vos encouragements et remerciements, le comité est conscient qu'il est difficile de satisfaire tout le monde et que bien souvent on en attend encore plus de nous.

Bien que toute l'équipe du comité soit bénévole et consacre de nombreuses heures de liberté pour faire vivre Lutry, nous aurons toujours du temps pour vous et gardons la porte ouverte pour discuter de vos propositions ou demandes.

Au fil du temps, le comité s'engage pour que Lutry garde son identité avec son bourg, ses commerces et ses hameaux.

#### 4. Élection du comité

Sans un comité prêt à donner de son temps, de sa bonne humeur et de son énergie positive, il serait difficile d'avancer. Des remerciements sont adressés à toute l'équipe pour les nombreuses heures passées bénévolement à faire vivre Lutry.

Cette année de grands changements ont lieu au sein du comité. Ne pouvant plus y consacrer le temps voulu, **Paolo Gervasi** qui, après de nombreuses années comme président et membre du comité, a décidé de quitter la SDL.

**M. Gervasi** est remercié chaleureusement pour ses belles idées, sa bonne humeur et les beaux moments partagés. Il était la mémoire de la SDL mais sa décision est acceptée et comprise. Le comité lui souhaite de profiter de chaque moment passé en famille, avec ses amis et de prendre soin de lui.

Le 2ème départ, c'est **M. Lucien Chamorel** caissier qui est remercié chaleureusement. Il va manquer à l'ensemble du comité.

En effet, toujours présent aux séances et à la mise en place des nombreuses manifestations, le comité a pu compter sur lui à chaque moment. Son savoir et sa bonne humeur ont été un vrai bonheur.

M. Chamorel restera cependant quelque temps comme intermédiaire au marché du samedi.

Mais la SDL, c'est encore :

Mmes et MM. **Monelle Buret**, vice-présidente, secrétaire et en charge des annonces sur les réseaux sociaux.

**Anita Métraux**, représentante des commerçants, fidèle depuis plus de 20 ans

**Kati Ruchin**, qui accepte de reprendre les finances de la Société.

**Françoise Salamé** engagée et de bons conseils.

Et enfin **Daniel Bühlmann** représentant des vigneron.

Mme Rappaz présente avec plaisir un tout nouveau membre, prêt à partager son temps avec le comité et la vie lutryenne. **M. Loïc Favre**, enfant de Lutry et papa de deux enfants, d'ailleurs son père a aussi à l'époque été président de la SDL.

Le comité se réjouit de cette jeunesse qui arrive.

**Le comité proposé :**

- Madame Josiane Rappaz, présidente
- Madame Monelle Buret, vice-présidente et secrétaire.
- Monsieur Kati Ruchin, caissier.
- Madame Anita Métraux.
- Monsieur Daniel Bühlmann.
- Madame Françoise Salamé-Guex
- Monsieur Loïc Favre

Le Comité est reconduit par l'assemblée à l'unanimité et sous applaudissement avec remerciement à sa présidente.

## 5. Rapport du Caissier

Si l'année 2020 fut catastrophique, par les effets du COVID qui ont fortement impacté les manifestations de la SDL, ayant pour cause une forte diminution de sa fortune.

L'année 2021 devait s'annoncer sur de meilleures perspectives.

Le début d'année fut néanmoins quelque peu perturbé ; si l'on pense notamment aux mois de janvier et février de la patinoire, sans revenu de la buvette, avec très peu de location de patins.

Pour rappel cette location sert à couvrir tout ou partie des frais occasionnés par d'une part : l'entretien de la patinoire ainsi que de la surveillance du nombre de patineurs par deux personnes que nous avons dû mandater sur demande de la Municipalité ; afin de suivre et de faire maintenir les exigences COVID encore en vigueur.

Il en fut de même pour les marchés hebdomadaires, où l'on a pu sentir en début d'année une réticence des exposants à y participer, celle-ci s'est estompée au fur et à mesure des levées de restrictions, ce qui a malgré tout engendré une diminution des recettes ; celles-ci ne couvrant pas les charges que ce soit par les frais publicitaires ou de surveillance des marchés.

En effet, à la suite de la reprise totale des marchés par la SDL, celle-ci a mis en place un processus d'accueil des exposants dès 6 h 30, de remise des macarons de parcage, d'encaissement pour ceux qui viennent occasionnellement, l'ouverture et la fermeture des bornes d'accès du port et de la place du collège ceci dès 13 h ou 15 h, selon les mois d'ouverture. Cette surveillance à un coût pour la SDL de CHF 100. — par samedi ceci toute l'année.

L'année 2021 aura vu également l'aboutissement de la refonte totale du site internet engagée déjà en 2020, ce poste restant une charge importante sur les comptes.

Les comptes de la SDL pour 2021 n'ont donc pas retrouvé le rythme de croisière des années pré-COVID, dont voici quelques chiffres.

Au total du bilan de	CHF	82'900.16
Des fonds propres pour	CHF	49'319.26
Un découvert d'exercice de	CHF	10'086.27

Quelques détails en rapport de ce qui a été écrit précédemment :

Charges patinoire	CHF	6'653.10
Revenu	CHF	2'100. —
Charges Marché Hebdo.	CHF	19'221.55
Revenu	CHF	18'756,80
Charges site Internet	CHF	14'450,60

Autres comptes réjouissants :

Les membres Commerçants : qui passe de :

CHF 2'700.— en 2020 à CHF 9'300.— en 2021

Les membres individuels : qui passe de

CHF 4'160. — en 2020 à CHF 4675.— en 2021

Les comptes subventions de la Municipalité :

Subventions pour le fonctionnement de la SDL : CHF 10'000, —

Subventions exceptionnelles COVID : CHF 4'000. —

Subventions pour les cachets des artistes des concerts : CHF 23'000. —

M. Chamorel profite encore une fois de remercier la Municipalité pour son indéfectible soutien et espère que celui-ci sera maintenu, voir pour-quoi pas augmenté

Cela étant son dernier rapport de caissier de la société, il remercie le comité incorpore pour le travail accompli tout au long de ces années, plus particulièrement sa présidente qui œuvre sans compter pour insuffler la force et l'envie à chaque membre d'animer les rues, les quais et la vie sociale de Lutry ; et il souhaite plein succès à la SDL pour toutes les animations 2022 qui s'annoncent belles et vivantes.

## 6. Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificatrices, soit Madame **Semra Sancakli** 1<sup>er</sup> vérificatrice et Madame **Claire Glauser** 2<sup>e</sup> vérificatrice, ont procédé à la vérification des comptes.

Elles ont vérifié les comptes 2021 le 27 mai 2022. Elles ont fait un contrôle par pointage et ont reçu des réponses claires et précises.

Elles confirment que toutes les pièces comptables ont été présentées et qu'elles ont eu des réponses convaincantes à leurs questions et remercient le caissier.

Finalement elles proposent d'accepter les comptes et d'en donner décharge au caissier et au Comité.

## 7. Discussion et adoption des comptes

Aucune discussion n'est demandée.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité, avec applaudissement pour M. Chamorel

## 8. Nomination des contrôleurs des comptes

Contrôleur des comptes 202 : Mmes **Semra Sancakli** et **Claire Glauser** 1<sup>ères</sup> vérificatrices et Mme **Christiane Lecoq** 2<sup>e</sup> vérificatrice.

Le comité les remercie de leur engagement.

## 9. Fixation des cotisations

Nous proposons à l'assemblée de garder les mêmes montants pour les cotisations que les années précédentes :

CHF. 200. — pour les membres commerçants

CHF. 20. — pour les membres individuels

Adopté à l'unanimité

## 10. Propositions individuelles

- La parole est donnée à Monsieur Amy. Il transmet les cordiales salutations de la Municipalité, il est content de voir que Lutry peut reprendre une vie locale comme avant le COVID. IL remercie le comité de la SDL qui œuvre et fait vivre notre magnifique village. La SDL est un véritable poumon de vie. Il remercie encore pour tout ce que fait le comité, et également les commerçants pour tout ce qu'on apporte à la vie de Lutry.
- La parole n'est plus demandée.

Pour clore cette assemblée générale, Madame Josiane Rappaz remercie les commerçants, amis et fidèles de la SDL présents ce soir et convie chacun pour un moment de partage autour d'un verre.

L'assemblée générale est close à 19 h 26 sous les applaudissements.

La Secrétaire



Monelle Buret

La Présidente



Josiane Rappaz